RAPPORT ANNUEL 1988-89

AVIR

AGENCE
QUÉBÉCOISE
DE VALORISATION
INDUSTRIELLE
DE LA RECHERCHE

CINQ ANS PO[illegible]INNOVA[illegible]N TECHNOLOGIQUE

90-04383/

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre délégué à la Technologie,

Guy Rivard

Guy Rivard

Québec, le 31 juillet 1989

Monsieur Guy Rivard
Ministre délégué à la Technologie
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président,

Claude Richard

Montréal, le 31 juillet 1989

L'AQVIR...UN RAPPEL!

...otion de l'innovation, ...tribue à la création des ...ntreprises technologiques

L'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR) est une corporation du gouvernement du Québec.

Son mandat est de promouvoir l'innovation technologique c'est-à-dire la mise en valeur des résultats de la recherche dans des applications industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir des retombées économiques au Québec. Elle favorise, à ces fins, la concertation entre les milieux de la recherche et les milieux industriels. Elle apporte une aide financière et professionnelle.

L'AQVIR intervient donc au stade de la transformation d'une idée, d'une proposition de solution à un problème ou d'un résultat de recherche en un produit, procédé, ou service commercialisable. Elle s'adresse à cette phase la plus risquée du processus de l'innovation technologique, la RDD, c'est-à-dire la recherche appliquée, le développement des prototypes, la mise à l'échelle, les usines pilotes et de démonstration. En somme, l'AQVIR permet de franchir le pont entre le résultat de la recherche et le produit commercial.

Pour être admissible à l'aide de l'AQVIR, un projet doit proposer le développement d'un produit, d'un procédé ou d'un service de nature technologique, nouveau ou amélioré et présentant des perspectives de rentabilité commerciale.

Une spécificité de l'AQVIR est son rôle particulier dans la création d'entreprises technologiques. Aussi son aide est-elle accessible à toute personne ou groupe de personnes qui désirent créer leur propre entreprise afin de développer un nouveau produit et le commercialiser. A cet égard, l'AQVIR se présente souvent comme le premier partenaire financier d'une entreprise. Celui qui accepte d'investir dans le potentiel d'une idée, d'une équipe, d'une opportunité de développement technologique et d'une occasion d'affaires avant même que l'entreprise n'existe. L'AQVIR alors représente le financement de première instance à très haut risque ("seed money"), qui se situe bien en amont du capital de risque.

L'AQVIR aide aussi l'entreprise établie qui désire innover selon une orientation technologique ou commerciale nouvelle ou réaliser des développements technologiques avancés.

L'AQVIR fournit une aide financière et professionnelle. Le type d'aide financière qu'elle apporte dans la plupart des cas est le prêt à redevances. C'est un prêt de risque consenti sans garantie qui peut couvrir jusqu'à 90 % des dépenses admissibles du projet et qui ne porte pas intérêt durant la période de développement. Le prêt est remboursable à partir d'une redevance ne pouvant dépasser 10% sur les ventes du produit développé. Après ce remboursement, une redevance limitée à 2 % est perçue jusqu'à la fin d'une période de dix ans ayant débuté avec la commercialisation.

L'AQVIR peut aussi financer l'innovation technologique par le biais d'une participation au capital-action s'il s'agit d'une société active en recherche et en développement. Sa participation alors ne peut dépasser 49 %.

Au plan de l'aide professionnelle, dès la première rencontre avec l'entrepreneur, au cours de l'analyse du projet et, le cas échéant, tout au long du suivi consécutif au financement, le personnel de l'AQVIR contribue à la valorisation du projet par les conseils d'orientation, par les études de marché et de faisabilité et les avis d'expert qu'il commande, et par l'aide à la prospection de partenaires industriels et financiers.

En résumé, l'AQVIR est un partenaire financier:

- disposé à partager des risques élevés lorsque le potentiel technologique et commercial du projet et de l'équipe le justifie;

- désireux de travailler en étroite collaboration avec l'entrepreneur afin de valoriser son projet et de réduire les risques;

en vue de l'avancement technologique, industriel et économique du Québec... et d'une participation au succès commercial!

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président	4
Faits saillants	4
Bilan des opérations	5
Répartition de l'aide	6
État des projets et performance des entreprises financées	8
Entreprises en démarrage	9
Promotion et rayonnement	10
Entente SDI-AQVIR	10
Perspectives de développement	11
Remerciements	11
Départ du président fondateur	11
Conventions signées 1988-89	12
Le conseil d'administration et l'équipe	14
États financiers	15

FAITS SAILLANTS

L'AQVIR a eu cinq ans. Ce n'est pas encore la maturité mais c'est presque l'âge de raison. Cette cinquième année a été marquée d'événements dignes de mention dans le cadre de cette courte existence:

- L'AQVIR a été confirmée par les autorités gouvernementales responsables comme l'instrument privilégié du gouvernement du Québec pour la promotion de l'innovation dans la jeune entreprise et la création de nouvelles entreprises technologiques.
- Ce caractère s'est reflété dans les opérations de la dernière année; plus de 84 % des projets financés étaient le fait d'entreprises en démarrage.
- Le rythme de croisière a connu une accélération appréciable; 25 nouveaux projets ont été mis en route.
- Les engagements cumulatifs ont été portés à près de 45 millions de dollars rendant possible un investissement total de plus de 128 millions de dollars en développement de nouveaux produits technologiques.
- L'AQVIR a dépassé son premier million de dollars de redevances.
- L'AQVIR est nettement entrée dans l'ère post-développement; plus du tiers des entreprises qu'elle a financées ont atteint le stade de la commercialisation.
- Le président-fondateur a quitté l'AQVIR au terme de son mandat mais n'en demeure pas moins innovateur !

BILAN DES OPÉRATIONS

OPÉRATIONS

Le volume des opérations a connu en 1988-89 une augmentation appréciable à presque tous les postes. Le nombre de demandes d'aide (177) a augmenté de 27 %, celui des demandes retenues pour analyse détaillée (44) de 33 %, celui des financements autorisés (28) de 47 % et celui des conventions signées (25) de 56 %. Le montant des financements autorisés, tous sous forme de prêts à redevances, était en hausse de 37 % pour dépasser les 10 millions de dollars portant ainsi les engagements cumulatifs à près de 45 millions de dollars sur un total de crédits alloués de 50 millions de dollars. Ces engagements correspondent à des investissements totaux en innovation technologique de 128 millions de dollars.

Il y a bien dans ces augmentations une composante associée à l'effet des fluctuations statistiques normales des activités. Cependant, nous croyons que la cause principale tient à l'atmosphère de confiance générée par la confirmation de l'AQVIR dans son mandat et à la reprise des campagnes publicitaires et des démarches de promotion.

Il convient de signaler que cette hausse des activités a été réalisée sans augmentation des effectifs de notre équipe de onze personnes.

VOLUME DES OPÉRATIONS	88-89	87-88	84-89
Demandes reçues	177	139	942
Demandes retenues	44	33	277
Financements autorisés	28	19	126
Conventions signées	25	16	113

PERTES

Au cours de l'exercice 1988-89, un montant de 1 833 011 $ d'aide financière a été porté à pertes. Ces pertes sont associées à 12 projets pour lesquels l'espoir de retrouver notre investissement auprès de l'entreprise débitrice est nul ou très faible. Six étaient au stade du développement et six autres en cours de commercialisation.

Ce montant se compare à des pertes de 685 739 $ et de 2 350 516 $ pour les exercices 1986-87 et 1987-88 respectivement. Il porte les pertes cumulatives à 4 931 054 $. Ces pertes représentent 21 % des déboursés de 23 068 303 $ pour la même période.

REVENUS

En contrepartie, l'AQVIR a généré des revenus appréciables. Elle a perçu 363 192 $ en redevances sur ses prêts portant à plus de 1 million de dollars le montant cumulatif de ses redevances sur une période effective de deux ans.

Les redevances du dernier exercice accusent une réduction importante (44 %) par rapport à celles de l'exercice précédent qui se chiffraient à 653 322 $. Cette réduction est toutefois plus apparente que réelle et est causée par le cas singulier d'une entreprise ayant connu un succès commercial rapide en 1987-88 et qui s'est prévalue d'une option extraordinaire de rachat de prêt.

Les redevances quoique appréciables ne se concrétisent pas aussi rapidement que prévu. Ce rythme nous apparaît normal compte tenu du fort pourcentage d'entreprises en démarrage au sein du portefeuille de l'AQVIR. Il est maintenant évident que ces entreprises connaissent plus de difficultés et mettent plus de temps que prévu à se structurer et à trouver les fonds requis pour lancer la commercialisation et percer les marchés. Les redevances vont continuer de s'accroître mais sans flambée spectaculaire.

MONTANT DES OPÉRATIONS	88-89	87-88	84-89
Financements autorisés	10 541 548 $	7 690 715 $	44 676 001 $
Conventions signées	7 091 976 $	7 484 071 $	39 515 269 $
Déboursés	4 889 704 $	5 857 626 $	23 068 303 $
Pertes	1 833 011 $	2 350 516 $	4 931 054 $
Redevances	363 192 $	653 322 $	1 024 084 $

RÉPARTITION DE L'AIDE

L'aide accordée par l'AQVIR couvre un spectre large des technologies modernes et s'étend à l'ensemble de la province; l'entreprise en démarrage est le bénéficiaire privilégié.

AIDE SELON LES TYPES D'ENTREPRISE	88-89	87-88	84-89
Démarrage	21	14	82
Établies	4	2	31
TOTAL	25	16	113

Les tableaux statistiques présentent la répartition de l'aide accordée par l'AQVIR par type d'entreprise, par domaine technologique et par région géographique.

TYPES D'ENTREPRISE

La mission de l'AQVIR, eu égard à la promotion de l'innovation technologique dans l'entreprise en démarrage, s'est amplement reflétée dans son dernier exercice. En effet, 84 % de ses aides ont été octroyées à ce type d'entreprise, ce qui est très près du maximum obtenu l'an dernier et qui représente une augmentation de plus de 10 % par rapport à la moyenne depuis le début.

DOMAINES TECHNOLOGIQUES

Les programmes d'aide de l'AQVIR n'imposent pas à priori que les projets soumis se situent à l'intérieur de certains domaines technologiques déterminés. La nature technologique du projet est le choix du promoteur. Conséquemment, le répertoire des projets financés par l'AQVIR couvre un spectre large des disciplines scientifiques et techniques. On peut cependant les regrouper sous huit domaines technologiques principaux.

On observe que dans l'ensemble les technologies les plus en vogue sont celles de l'informatique et de l'électronique qui accaparent chacune environ 22 % du nombre des aides. Viennent ensuite dans un second groupe, les domaines de la robotique et des systèmes automatisés, de l'instrumentation et des systèmes physico-électroniques, et des dispositifs mécaniques et de la machinerie qui contribuent à peu près également chacun pour 14 % des aides. Le dernier groupe important est celui des technologies chimiques et biologiques qui fait l'objet de 8 % des aides. La distribution des aides pour l'exercice 1988-89 est à peu près la même que pour la période 1984-89.

AIDE SELON LES DOMAINES TECHNOLOGIQUES	88-89	87-88	84-89
Informatique (logiciel et progiciel)	6	3	25
Électronique (matériel avec ou sans logiciel)	7	2	25
Électrotechnique	-	-	2
Dispositifs mécaniques et machinerie	3	1	16
Robotique, machines et systèmes automatisés	3	2	17
Produits, systèmes et instrumentation physico-électroniques	4	6	16
Produits, procédés et instrumentation chimiques et biologiques	2	2	9
Matériaux	-	-	3
TOTAL	25	16	113

Bien qu'ils ne soient pas le résultat d'une démarche planifiée, ces domaines correspondent bien aux principales orientations de développement technologique des pays industrialisés. Il faut toutefois reconnaître qu'il y a peu de projets en micro-électronique, en matériaux et en biotechnologie. Ce constat reflète en grande partie la faible activité industrielle dans ces domaines au Québec.

Une approche plus pro-active de l'AQVIR dans le but de susciter des développements dans ces secteurs serait peut-être désirable.

REGIONS GÉOGRAPHIQUES

Pour ce qui est de la répartition des aides par régions, on constate que l'AQVIR, bien qu'elle n'ait de bureau qu'à Montréal, n'en finance pas moins des entreprises dans onze des seize régions du Québec.

Les régions récoltant le plus d'aides sont Montréal-Centre qui, compte tenu de sa concentration industrielle, accapare la part du lion (59 %), la Montérégie (14 %), Québec (12 %) et la Mauricie-Bois-Francs (4 %). On note l'absence importante de la région Saguenay-Lac-St-Jean et la faible contribution de la région Laval. Il se dégage de ces observations des pistes évidentes de promotion de nos services.

AIDE SELON LES RÉGIONS		88-89	87-88	84-89
01B	Bas St-Laurent	-	-	1
03A	Québec	3	1	11
03B	Québec-Sud	-	-	3
04	Mauricie-Bois-Francs	2	-	4
05	Estrie	1	-	3
06A	Montréal-Centre	16	11	67
06B	Les Laurentides	-	-	3
06C	La Montérégie	3	3	16
06E	Laval	-	-	1
07	Outaouais	-	1	2
08	Abitibi-Témiscamingue	-	-	2
TOTAL		25	16	113

ÉTAT DES PROJETS ET PERFORMANCE DES ENTREPRISES FINANCÉES

Le financement de l'innovation technologique, surtout auprès d'une firme en démarrage, constitue une entreprise de très haut risque.

Les statistiques canadiennes démontrent que 80 % des entreprises, toutes catégories incluses, n'existent plus cinq ans après leur création. Dans le cas des entreprises technologiques créées autour du développement d'un nouveau produit, il faut considérer les incertitudes additionnelles associées au risque du développement technologique, à la désuétude accélérée des produits et souvent à la déficience des entrepreneurs techniques sur le plan affaires.

BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE 1988-89

Un examen de l'état des projets et des entreprises financées révèle que sur 113 projets ainsi mis en marche depuis le début des opérations de l'AQVIR, 60 sont terminés et 36 de ces derniers sont en cours de commercialisation.

Parmi les projets terminés, 43 ont connu un développement réussi et 17 ont été arrêtés en cours de développement, pour un taux de succès technique de 72 %.

Par ailleurs, sept projets ont été arrêtés en cours de commercialisation. En les ajoutant aux 17 projets arrêtés en cours de développement, on obtient un taux d'échec acquis sur les projets terminés de 40 %.

Les causes de ces échecs sont multiples et diffèrent d'un cas à l'autre. En cours de développement, les causes les plus fréquentes sont les difficultés techniques sous-évaluées entraînant délais et tarissement des fonds, les problèmes humains et organisationnels, le changement de priorité et l'infirmation des marchés et de la rentabilité. En cours de commercialisation, la cause principale, dont nous reparlerons plus loin, est le manque de ressources financières. Viennent ensuite les déficiences en gestion et en marketing et finalement, les difficultés inhérentes à la percée d'un marché plus concurrentiel que prévu par une entreprise sans crédibilité établie.

ÉTAT DES PROJETS ET DES ENTREPRISES FINANCÉES PAR L'AQVIR

Conventions signées	113
Projets en cours de développement	53
Projets arrêtés en cours de développement (abandon, faillite)	17
Projets ayant connu un développement réussi	43
Projets en cours de commercialisation (incluant projets récupérés)	36
Projets arrêtés en cours de la commercialisation (abandon, faillite)	7
Projets arrêtés, récupérés et relancés	2

PROJECTION DE PERFORMANCE - ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

Utilisant les données existantes en juin 1988, nous avons procédé à une analyse préliminaire dont le but était de projeter dans le futur la performance des entreprises financées. L'évaluation a porté sur tous les projets dont le développement était terminé et qui étaient à cette date déjà, soit des échecs, soit au stade de la commercialisation.

Prenant en considération l'entreprise, son produit, son marché et sa situation financière, nous avons tenté d'évaluer, au meilleur de notre jugement pour chaque projet, les probabilités de succès (ventes conformes au scénario prévu lors de l'analyse originale du projet), de viabilité (ventes permettant de rembourser les investissements) ou d'échec (pertes des investissements).

Il est ressorti grosso modo de ces projections que 28 % des projets et des entreprises connaîtraient le succès, 27 % seraient viables et 45 % seraient des échecs.

Ces résultats sont optimistes compte tenu du cadre hautement risqué dans lequel l'AQVIR évolue et du taux d'échec acquis sur les projets terminés. Il serait prématuré d'en tirer quelque conclusion compte tenu de la courte histoire de l'AQVIR et du petit nombre de projets ayant constitué l'échantillonnage de l'analyse. Avec les années, cette évaluation deviendra plus significative.

ENTREPRISES EN DÉMARRAGE

L'AQVIR a intensifié sa contribution à la création de nouvelles entreprises technologiques. Au cours de l'exercice 1988-89, son aide financière a permis la mise sur pied de 15 nouvelles sociétés.

Ce résultat porte à 82 le nombre de nouvelles entreprises que l'AQVIR a contribué à lancer depuis le début de ses opérations. Ceci a entraîné la création de plus de 740 nouveaux emplois de bon calibre.

FINANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

Parmi les 113 entreprises financées par l'AQVIR, 36 ont terminé le développement de leur produit et en sont au stade de la commercialisation. Comme la plupart sont des entreprises en démarrage dont la quasi totalité des ressources internes ont été utilisées pour le développement du produit, elles doivent trouver des sources nouvelles de financement pour démarrer leur commercialisation.

L'actuel mandat de l'AQVIR ne lui permet pas de financer la commercialisation. L'AQVIR a été très active dans les limites de ses possibilités afin d'aider ces entreprises à trouver du financement. Elle s'est liée étroitement aux réseaux québécois et canadien de sociétés de capital de risque et s'assure que ses promoteurs à la recherche de fonds sont mis en rapport avec ce milieu. Quelques entreprises de capital de risque et institutions financières ont déjà investi des sommes importantes dans des sociétés ayant bénéficié de l'aide de l'AQVIR. Force est de reconnaître toutefois que le capital de risque canadien, sauf exception, fait encore preuve d'une grande timidité et hésite à investir dans le type de risques et d'opportunités que représente l'entreprise technologique en démarrage.

Il y a à ce stade une sorte de vide de financement qui pourrait compromettre l'avenir de plusieurs entreprises financées par l'AQVIR.

L'AQVIR a fait part de ses préoccupations aux autorités gouvernementales concernées et examine des éléments de solution intégrables ou non à son mandat actuel.

AIDE PROFESSIONNELLE

A défaut de pouvoir intervenir financièrement, l'AQVIR a accru ses efforts d'aide professionnelle à l'entreprise. Elle l'a fait en particulier par la création d'un nouveau poste dont le rôle est d'apporter soutien et conseils à la société qui connaît un moment difficile tant aux plans de la gestion et de la commercialisation que du financement.

L'Agence aide aussi l'entreprise en l'appuyant dans la planification de ses besoins et en la mettant en rapport avec des investisseurs ou des partenaires potentiels. Ce service tient aussi un rôle important dans les cas de cessation des affaires ou de faillite.

A cet égard, il convient de mentionner des interventions fort réussies dans le cas de deux faillites où l'AQVIR a réussi à récupérer la technologie et les équipements et à en faire le transfert à des industriels québécois établis qui en feront l'exploitation et assureront les retombées économiques prévues, tout en récupérant au moins une partie de ses investissements.

PROMOTION ET RAYONNEMENT

Avec l'appui de plus en plus clair des autorités gouvernementales responsables de l'AQVIR à mesure que l'année progressait, l'AQVIR intensifiait sa publicité dans les médias sous le thème "Le développement technologique c'est l'AQVIR".

L'AQVIR a aussi augmenté sa présence au sein d'événements de promotion du développement technologique, industriel et économique.

L'intervention la plus marquante s'est déroulée dans le cadre du "Salon de la PME". Utilisant sa formule privilégiée qui consiste à faire sa promotion par l'intermédiaire des entreprises qu'elle a financées, l'AQVIR réunissait sous la bannière de la "Place du Succès" une quinzaine de ces entreprises qui présentaient leurs produits maintenant sur le marché.

L'AQVIR a aussi participé, quoique plus modestement, à plusieurs autres foires ou salons dont le "Salon du Monde des Affaires" et "Technidustrie" à Montréal et le "Carrefour de la Technologie" à Laval.

L'Agence s'est aussi fait un devoir d'être présente par l'un de ses membres à une douzaine de colloques et de conférences thématiques sur différentes technologies de pointe afin de se garder informée et d'entretenir les liens avec les milieux.

Principalement par l'intermédiaire de son vice-président au développement, l'AQVIR s'est prévalue de multiples tribunes qui lui étaient offertes afin de présenter ses services. Il convient de mentionner en particulier le Groupement québécois des entreprises, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, l'Association des Commissaires industriels du Québec et l'Incubateur d'Initiative Création d'emplois de Montréal.

Finalement, l'Agence a continué d'étendre son réseau et d'intensifier son action et ses relations au sein des communautés du capital de risque québécois et canadien et des organismes voués au développement et à la coopération technologiques et industriels. Son président a été nommé membre du conseil d'administration du Centre financier de la PME et l'AQVIR a participé sur invitation à plusieurs ateliers spécialisés sur le financement de l'innovation technologique et du démarrage d'entreprises scientifiques tels ceux organisés par les incubateurs Innovation ROANCAN (Univ. McGill), le Conseil de la Science et de la Technologie du Québec (Montréal), le Conseil des Sciences du Canada (Toronto) et la Coopération Canada-France (Lyon, France).

L'Agence est maintenant bien connue dans ce milieu pour son caractère assez unique de pourvoyeur de financement de démarrage ("seed money") et pour sa contribution à la création de nouvelles entreprises technologiques.

ENTENTE SDI-AQVIR

Dans le but de mieux concerter et harmoniser leurs actions au niveau du financement de l'innovation technologique, la Société de développement industriel du Québec (SDI) et l'AQVIR ont paraphé une entente en septembre 1988.

Essentiellement cette entente reconnaît les caractéristiques et les compétences propres à chaque organisme et identifie globalement les clientèles respectives.

Le rôle particulier de l'AQVIR dans sa mission de promotion de l'innovation technologique et de financement de risque spécialement auprès de l'entreprise en démarrage ou en réorientation y est souligné.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Après cinq ans d'opération, il est opportun que l'AQVIR fasse le point. Elle doit le faire à partir d'une analyse plus fouillée des résultats obtenus à date et en tenant compte des orientations et initiatives gouvernementales nouvelles en matière de développement technologique et économique. Cet examen sera déclenché à l'été 1989.

L'opération inclura une évaluation de l'état des projets et des entreprises financées par l'AQVIR et amènera cette dernière à examiner ses formes et normes d'intervention et à considérer des modifications et même des actions nouvelles ou différentes.

Ainsi l'Agence examinera de façon particulière la situation financière difficile dans laquelle se retrouvent certaines entreprises technologiques en démarrage confrontées à l'absence relative de sources appropriées de financement. A cet égard l'AQVIR considère depuis un certain temps des formules nouvelles, impliquant des actions isolées ou conjointes, qui pourraient remédier à cette situation et qu'elle pourrait bientôt annoncer.

Elle en profitera aussi pour examiner le rôle qu'elle pourrait jouer dans le développement d'autres moyens de promotion de l'innovation technologique à fort potentiel structurant comme par exemple, la RD précompétitive et le transfert technologique.

Au plan de la promotion de ses services, l'AQVIR engagera des efforts additionnels pour mieux rejoindre toutes les régions du Québec actives en développement technologique. Elle le fera en particulier en intensifiant ses relations avec les corporations de développement économique locales, les commissariats industriels et le réseau provincial du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

REMERCIEMENTS

Le bilan plus que satisfaisant de ce dernier exercice est avant tout le résultat de la compétence et de l'enthousiasme du personnel de l'AQVIR. Il convient de signaler aussi le dévouement et la constance des sept membres restants du conseil d'administration qui ont démontré un appui indéfectible à l'AQVIR depuis sa création.

Je les en remercie tous bien sincèrement.

DÉPART DU PRÉSIDENT-FONDATEUR

M. Gilles Bergeron, président de l'AQVIR depuis sa création, a quitté cette dernière le 8 mars dernier au terme de son mandat de cinq ans.

M. Bergeron a été plus que le président de l'AQVIR. Il en a été le concepteur, l'instigateur et le réalisateur principal. Il a marqué de sa touche personnelle, faite d'originalité, d'audace et d'efficacité, la culture et les modes d'opération de l'AQVIR.

Il se retire mais il n'en continue pas moins d'innover et de surprendre. En un rien de temps, ce citadin de toujours a troqué le col blanc pour la salopette et s'est hardiment lancé dans l'élevage des llamas sur un lopin de terre récemment acquis en Estrie.

L'AQVIR et le Québec doivent beaucoup à cet artisan qui a consacré, sous différents postes de haute responsabilité, toute sa carrière au développement éducationnel, technologique et industriel de sa province.

Tous les membres de l'AQVIR se joignent à moi pour lui souhaiter la plus innovatrice et la plus gratifiante des retraites.

Du 1 avril 1988 au 31 mars 1989

Promoteur	Coût total $	Montant d'aide $
Abacan Biosystèmes inc. Produits et équipements de séparation et de purification pour l'industrie bio-pharmaceutique	3 096 442	968 814
Aerocorp Technologies inc. Adaptateur audio-numérique	113 810	61 600
AK Electromagnétique inc. Antenne terrestre mobile	388 895	189 481
Alternate Connection S.A. inc. Produits de communication informatique en réseau local	308 500	139 581
Au Nourrisson Champêtre inc. Appareil d'alimentation liquide automatique et système de gestion pour l'élevage des veaux	535 565	226 497
Berclain Gestion Opérationnelle inc. Modules-logiciels périphériques au céduleur MOOPI	180 725	73 941
CVDS inc. Commutateur FAX	1 126 191	553 690
CVDS inc. Système digital d'enregistrement et d'emmagasinage audio, DAR	674 900	607 410
CVDS inc. Bloc d'alimentation ininterrompue pour ordinateurs	1 381 975	727 765
Farabi inc. Passerelle bilingue (anglais-arabe) entre réseau local de micro-ordinateurs et ordinateurs	233 963	99 288
Groupe Logestic (Canada) ltée Profileuse mobile pour tôle d'aluminium	184 353	73 150

Promoteur	Coût total $	Montant d'aide $
Idée International R&D inc. Injecteur sans aiguille pour les soins aux animaux	680 000	178 956
Imatex Communications inc. Progiciel de développement de serveurs vidéotex	308 600	140 400
116006 Canada inc. Logiciel intelligent de recherche documentaire	205 614	88 788
Instrumentation Biophysique inc. Identification automatisée d'empreintes digitales	327 140	88 477
Jipee Canada Technologies inc. Découpeuse à laser	124 240	68 099
Les Éditions Ad Lib inc. PCMS (Personal Computer Music System) Phase II	422 000	208 054
Les Électroniques Dynastie inc. Analyseur de réseaux de câbles télévision	297 632	147 019
Les Entreprises Bernard Baillargeon inc. Véhicule tout-terrain	271 307	181 836
Neurotronic inc. Neurostimulateur contre la douleur	207 899	99 228
Sigmatek Électronique inc. Détecteur de mouvement de surface vitrée	199 974	84 377
Systèmes Ozonics inc. Système d'ozonisation pour la conservation des aliments	761 806	298 308
Technologies Fluocon inc. Machine à nettoyer les plaquettes de circuits électroniques	211 501	98 573
Trantenix Communications inc. Transmetteur radio de données numériques	142 515	57 145
Virtual Prototypes inc. P/ VAPS - The Portable VPS Architecture	2 161 742	949 136

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Bergeron*
Président
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche
Montréal

Claude Richard**
Président
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche
Montréal

Guy Bertrand
Président
Centre de recherche industrielle du Québec
Sainte-Foy

Roger A. Blais
Professeur titulaire
Département de génie industriel
Ecole Polytechnique
Montréal

Réal V. L'Archevêque***
Vice-président - recherche et technologie
Le Groupe SNC
Montréal

Jean-Louis Lareau
Adjoint au vice-recteur à la recherche
Vice-rectorat à la recherche
Université de Sherbrooke
Sherbrooke

Robert Paul Lasnier
Administrateur
Marché Jean Lasnier inc.
Montréal

Robert Piquette
Vice-président - marketing
NOVCO inc.
Laval

Jacques Tousignant
Vice-président
Investissements Novacap inc.
Montréal

* Président du conseil d'administration en fonction jusqu'au 8 mars 1989
** Président du conseil d'administration en fonction depuis le 8 mars 1989
*** Vice-président du conseil d'administration

L'ÉQUIPE

Gilles Bergeron*
Président

Claude Richard**
Vice-président exécutif et président

Jacques Archambault
Vice-président au développement

Gérald Chambert
Directeur coordonnateur

Robert Inglese
Directeur coordonnateur

Jean Moreau
Directeur coordonnateur

Normand Carpentier
Agent d'innovation

Robert Lachance
Agent d'innovation

Michèle Turcotte
Directrice de l'administration

Marie Cornellier
Secrétaire

Danielle Delorme
Secrétaire

Monique Laquerre
Secrétaire-réceptionniste

* Président en fonction jusqu'au 8 mars 1989
** Président en fonction depuis le 8 mars 1989

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié les bilans du fonds des opérations et du fonds des subsides de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche au 31 mars 1989 ainsi que les états des revenus et dépenses et de l'excédent et les états de l'évolution de la situation financière de ces fonds de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Agence au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 19 juin 1989

AGENCE QUÉBÉCOISE DE VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA RECHERCHE
(L.R.Q., chapitre A-7.1 et modifications)

FONDS DES OPÉRATIONS

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
DÉPENSES		
Traitements	621 505	553 778
Communications	79 550	65 994
Services	123 291	134 691
Autres	180 103	162 821
	1 004 449	917 284
REVENUS		
Intérêts sur dépôts et autres revenus	18 762	5 204
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	985 687	912 080
SUBVENTION DE GESTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	990 000	800 000
EXCÉDENT DE LA SUBVENTION ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT POSTE SUIVANT	4 313	(112 080)
Annulation d'une provision pour taxe d'affaires d'un exercice antérieur	15 000	-
EXCÉDENT DE LA SUBVENTION ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	19 313	(112 080)
EXCÉDENT AU DÉBUT	79 230	191 310
EXCÉDENT À LA FIN	98 543	79 230

BILAN AU 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
ACTIF		
Encaisse	483 537	-
Débiteurs et intérêts courus	4 916	-
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	-	250 000
Dû par le fonds des subsides	-	2 000
Frais payés d'avance	15 603	6 326
	504 056	258 326
Immobilisations (note 3)	55 643	85 929
	559 699	344 255
PASSIF		
Chèques en circulation, moins encaisse	-	18 857
Emprunt bancaire	-	180 000
Fournisseurs et frais courus	50 011	66 168
Dû au fonds des subsides	411 145	-
	461 156	265 025
EXCÉDENT	98 543	79 230
	559 699	344 255

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réal L'Archevêque

Claude Richard, ing., Ph.D.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de la subvention et des revenus sur les dépenses	19 313	(112 080)
Élément sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	21 909	28 464
Liquidités provenant des (utilisées pour les) opérations	41 222	(83 616)
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	632 795	(110 837)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités d'exploitation	674 017	(194 453)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produits d'aliénations d'immobilisations	8 377	-
Acquisitions d'immobilisations	-	(5 483)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités d'investissement	8 377	(5 483)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	682 394	(199 936)
(INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) ENCAISSE AU DÉBUT	(198 857)	1 079
ENCAISSE (INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) À LA FIN	483 537	(198 857)

FONDS DES SUBSIDES

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
REVENUS		
Redevances gagnées sur l'aide financière aux promoteurs:		
redevances encaissées	363 192	653 322
Moins remise sur l'aide versée:		
en acompte sur le capital de l'aide versée	238 050	449 486
en règlement des intérêts	125 142	93 836
	-	110 000
Intérêts sur prêts avec redevances projets commercialisés	686 391	311 884
	686 391	421 884
Intérêts		
sur dépôts	979 426	622 813
sur prêts temporaires aux promoteurs	8 708	14 967
	988 134	637 780
	1 674 525	1 059 664
DÉPENSES		
Radiation d'aide financière aux promoteurs	1 849 233	2 350 516
Moins : recouvrement sur prêts radiés	16 222	-
	1 833 011	2 350 516
Autres	12 138	220
	1 845 149	2 350 736
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	170 624	1 291 072
EXCÉDENT AU DÉBUT	2 022 276	3 313 348
EXCÉDENT À LA FIN	1 851 652	2 022 276

BILAN AU 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
ACTIF		
Encaisse	5 409 729	2 226 951
Dépôts à terme (note 7)	6 860 280	9 959 380
Débiteurs et intérêts courus	424 800	282 768
Prêts temporaires aux promoteurs	96 599	114 742
Dû par le fonds des opérations	411 145	-
	13 202 553	12 583 841
Aide financière aux promoteurs (note 4)	18 649 099	15 440 435
	31 851 652	28 024 276
PASSIF		
Dû au fonds des opérations	-	2 000
Avances du gouvernement (note 5)	30 000 000	26 000 000
	30 000 000	26 002 000
EXCÉDENT	1 851 652	2 022 276
	31 851 652	28 024 276

ENGAGEMENTS (note 6)

EVENTUALITÉS (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réal L'Archevêque

Claude Richard, ing., Ph.D.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus	(170 624)	(1 291 072)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Intérêts capitalisés	(406 243)	(43 896)
Radiation d'aide financière aux promoteurs	1 849 233	2 332 578
	1 272 366	997 610
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	(537 034)	(185 011)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	735 332	812 599
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Liquidités générées par les activités de financement :		
Avances du gouvernement	4 000 000	10 000 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aide financière versée aux promoteurs	(4 889 704)	(5 857 626)
Aide financière remboursée par les promoteurs	238 050	449 486
Liquidités utilisées par les activités d'investissement	(4 651 654)	(5 408 140)
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	83 678	5 404 459
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	12 186 331	6 781 872
LIQUIDITÉS À LA FIN	12 270 009	12 186 331

Les liquidités comprennent l'encaisse et les dépôts à terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 1989

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche est une corporation constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre A-7.1 et modifications). L'Agence a pour objets de promouvoir l'innovation technologique et de contribuer à la mise en valeur des résultats de la recherche dans des applications industrielles ou commerciales susceptibles d'avoir des retombées économiques au Québec. Elle favorise, à ces fins, la concertation entre les milieux de la recherche et les milieux industriels.

L'Agence peut accorder son aide financière au moyen de subventions, de prêts, d'avances avec ou sans intérêts, de garanties ou de participations à des sociétés. Elle peut, en outre, accorder son aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Agence ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les méthodes et les taux suivants:

	Taux	Méthode
Mobilier et équipement	20%	Solde dégressif
Matériel informatique	30%	Solde dégressif
Automobile	30%	Solde dégressif
Améliorations locatives	20%	Linéaire

Aide financière aux promoteurs

L'aide financière offerte aux promoteurs est comptabilisée comme actif au fonds des subsides et couvre les dépenses admissibles déterminées par règlement. Elle ne porte aucun intérêt pour la période de recherche et de développement.

Lorsqu'un projet résulte en un bien ou un service nouveau ou amélioré et qui est commercialisé, l'aide financière est majorée d'un montant égal à l'intérêt composé annuellement au taux variable prévu par règlement et est remboursable au complet à l'Agence par une redevance sur le montant des ventes brutes des biens, des services ou procédés résultant du projet.

Aucune provision pour pertes n'est inscrite pour les projets de recherche et de développement et pour les projets commercialisés même s'il est admis que certains de ces projets ne résulteront pas en un bien ou un service nouveau ou amélioré et qui sera commercialisé et rentabilisé. Cependant, lorsque l'Agence acquiert la certitude qu'une partie d'une aide financière est non récupérable, celle-ci est radiée et est présentée aux dépenses du fonds des subsides.

Redevances

Les redevances provenant de l'aide financière aux promoteurs sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Régime de retraite

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) est assurée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des revenus et dépenses et excédent du fonds des opérations.

3. IMMOBILISATIONS

	1989			1988
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	103 257	69 801	33 456	41 820
Matériel informatique	77 765	61 842	15 923	22 746
Automobile	-	-	-	11 967
Améliorations locatives	15 660	9 396	6 264	9 396
	196 682	141 039	55 643	85 929

4. AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS

ÉVOLUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX PROMOTEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	1989	1988
	$	$
SOLDE AU DÉBUT	15 440 435	12 320 977
Redevances appliquées en acompte sur le capital de l'aide versée	(238 050)	(449 486)
Aide financière versée	4 889 704	5 857 626
Intérêts capitalisés	406 243	43 896
Aide financière radiée	(1 849 233)	(2 332 578)
SOLDE À LA FIN	18 649 099	15 440 435

Le solde se répartit comme suit:

Projets commercialisés		
Prêts avec redevances	11 722 492	7 714 117
Subventions avec redevances	62 187	62 419
Participation dans des sociétés	149 000	49 000
	11 933 679	7 825 536
Projets en développement		
Prêts avec redevances	6 715 420	7 614 899
	18 649 099	15 440 435

5. AVANCES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables annuellement selon les disponibilités des revenus provenant du fonds des subsides et à la demande du gouvernement.

6. ENGAGEMENTS

En sus de l'aide financière versée aux promoteurs au 31 mars 1989, il existe des ententes signées avec les promoteurs totalisant 11 466 269 $ (1988 : 12 113 745 $) relativement à de l'aide à verser sur des projets approuvés à cette date par le conseil d'administration.

7. ÉVENTUALITÉS

Au 31 mars 1989, l'Agence garantit des emprunts bancaires et des lettres de crédit au montant de 1 659 228 $ (1988 : 1 859 425 $) en faveur de certains promoteurs. Aucune provision pour pertes éventuelles n'est inscrite concernant ces garanties bancaires. Un dépôt à terme au montant de 2 000 000 $ est affecté à l'exécution éventuelle de ces garanties. Les montants que l'Agence pourrait débourser concernant ces garanties seront imputés aux résultats du fonds des subsides de l'exercice alors en cours.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

FONDS DES OPÉRATIONS

Détails des dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1989	1989	1988
	$	$
TRAITEMENTS		
Traitements et avantages sociaux	534 369	476 038
Prêts de services	87 136	77 740
	621 505	553 778
COMMUNICATIONS		
Déplacements et représentation	31 027	27 645
Postes-messageries	8 161	7 435
Téléphone	16 602	14 784
Publicité	23 760	16 130
	79 550	65 994
SERVICES		
Honoraires professionnels :		
Analyse de projets	44 034	83 563
Gestion et administration	15 918	1 858
Contentieux	6 058	8 005
	66 010	93 426
Promotion et expositions	54 444	38 537
Frais d'assemblées du conseil d'administration	2 837	2 728
	123 291	134 691
AUTRES		
Loyer et aménagements	88 098	86 783
Location d'équipement	5 896	5 689
Entretien	6 275	4 746
Fournitures de bureau	10 470	14 110
Amortissement des immobilisations	21 909	28 464
Autres	47 455	23 029
	180 103	162 821